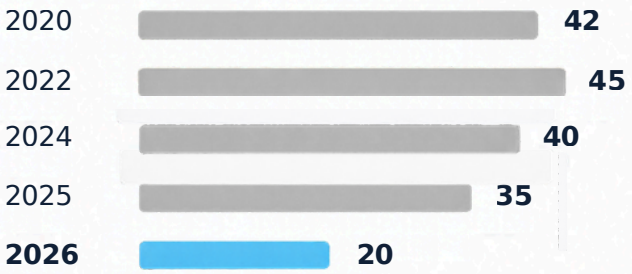
UFAP
UNSa Justice

MONITEURS DE SPORT :
20 admissibles et une spécialité qui se vide !

Les oraux de la sélection 2026 se tiennent du 3 au 6 novembre : il ne reste que **20 candidats, soit deux fois moins qu'en 2024.** Quand si peu de collègues vont au bout, ce n'est pas un hasard.

LES CHIFFRES

Admissibles avant l'oral de la sélection



24 → 16
agents en formation : promotions 2021 et 2026, dont 5 déjà sur la fonction en 2026.

67 → 43
postes à la mobilité entre 2024 et 2026.

CE QUI DÉCOURAGE LES COLLÈGUES

600 € et une parole non tenue. La revalorisation promise du complément forfaitaire reste lettre morte.

Des postes hors mobilité. Des postes vacants ne sont pas proposés, pendant que l'administration recourt à des contractuels.

Une formation sans diplôme à la clé. Jusqu'en 2014, les moniteurs préparaient un BPJEPS en CREPS. Depuis l'arrêté du 22 mai 2014, ils repartent avec une simple habilitation.

Des carrières limitées. Pas d'évolution sans renoncer à sa spécialité, des missions dévoyées.

L'UFAP UNSa Justice EXIGE

Un **complément forfaitaire ICP à 1 500 €**, une prime d'habillement revalorisée et des tenues adaptées.

Zéro contractualisation : le sport en détention assuré par des personnels statutaires, formés et reconnus.

Une doctrine d'emploi nationale, écrite et opposable, pour en finir avec les détournements de missions.

Tous les postes vacants ouverts à la mobilité, et la publication de tous ceux restés non pourvus après la sélection.

Une **formation initiale certifiante**, un diplôme reconnu et une certification RNCP accessible par la formation continue.

Un **vrai pilotage et de vraies carrières** : coordinateurs sportifs par DI, département dédié, grades supérieurs accessibles sans quitter la spécialité.

